

La Ville de NEVERS

Nevers, préfecture du département de la Nièvre (58), 33 000 habitants, ville centre d'une agglomération de près de 70 000 habitants, est idéalement située au cœur de France, puisqu'à 2 h seulement de Paris et de Clermont-Ferrand.

Détentrice de nombreux labels dont celui de ville d'art et d'histoire et 4 fleurs villes et villages fleuries, Nevers, surnommée la "Cité des ducs", offre une douceur de vivre remarquable, à taille humaine, avec un environnement naturel préservé, autour de la Loire, un riche patrimoine historique et une vie culturelle et sportive animée.

Recrute 1 Manager de territoire (H/F) (Temps complet)

GRADE CIBLE : Rédacteur

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de service commerce de la direction Action Cœur de Ville et du commerce, vos missions seront :

1/ Accueil des porteurs de projets

- Accueillir, orienter, informer le porteur de projet, évaluer la viabilité et faire le suivi de l'avancement du projet, en lien avec le service développement économique de Nevers Agglomération.
- Accompagner l'installation du porteur de projet en lien avec les services de la Ville et les partenaires (licences, accessibilité, sécurité, hygiène, enseignes, travaux...).
- Mettre en œuvre des dispositifs d'aides aux porteurs de projet, en lien avec le service développement économique de Nevers Agglomération.
- Rédiger des documents de synthèse, de statistique et de communication à destination des élus et pour la création de supports de communication.
- Travailler avec les différents partenaires du développement économique (Nevers Agglomération, CCI, CMA, BGE, Réseau initiative, Bourgogne Active, ADIE, Station ESS) et de l'habitat (OPAH) et mettre en place un réseau visant à favoriser l'accueil et l'installation des porteurs de projets.

2/ Gestion du foncier commercial

- Assurer la gestion d'un fichier des locaux vacants, actualisé au quotidien et transposer dans le système d'information géographique de Nevers Agglomération.
- Produire des données statistiques mensuelles à partir de ces données, ainsi qu'un bilan annuel avec propositions d'actions stratégiques.
- Anticiper les vacances commerciales à venir, en lien avec l'animateur commerce sédentaire.
- Coupler l'analyse des locaux vacants avec celle des flux de fréquentation piétons par le paramétrage et l'exploitation du logiciel MyTraffic.
- Gérer le projet de pépinières commerciales : accueil des candidats, relations avec les partenaires de l'opération (jury de sélection et de suivi), rédaction des documents.
- Gérer les baux des boutiques éphémères de la ville.
- Gérer les baux commerciaux de locaux commerciaux appartenant à la ville.
- Etudier et proposer des outils permettant de lutter contre la vacance commerciale : préemption urbaine et commerciale, taxe sur les friches commerciales.
- Faire le suivi, à minima annuel, des outils mis en place.

3/ Animation du foncier commercial

- Etablir un lien et mobiliser les propriétaires de locaux commerciaux et corporations sur la question de la vacance commerciale, création et diffusion d'outils pédagogiques.
- Accompagner les actions d'animation en lien avec les propriétaires de locaux vacants, en lien avec l'animateur commerce sédentaire.
- Participer à des salons visant à promouvoir les projets de la collectivité vis-à-vis porteurs de projets ou d'investisseurs (salon franchise, salon e-commerce) en lien avec l'animateur commerce sédentaire.

Formations / aptitudes

- Connaissance de l'environnement économique local et des problématiques de développement économique liées au commerce.
- Posséder un diplôme de niveau V exigé
- Être à l'aise avec les logiciels de base de données et cartographiques. Capacité d'animation de réunions et confidentialité nécessaires.
- Connaître les techniques liées à la fonction
- Qualités relationnelles
- Avoir le sens de l'organisation
- Posséder le sens de la communication
- Savoir travailler en équipe
- Être réactif
- Avoir l'esprit d'initiative
- Détenir le sens de l'engagement
- Connaître les procédures et la réglementation en lien avec le poste visé

Rémunération et avantages

- Avantages et participations de l'employeur sans condition d'ancienneté :
 - Prime annuelle versée en deux fois (juin et décembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) et/ ou CNAS donnant droit à des prestations et avantages (Loisirs, culture, voyages, locations, ...)
- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire

Conditions d'exercice du poste :

50% assis / 50% debout

Temps plein : 37 heures avec 10 jours d'ARTT

Clôture des candidatures :

Les candidats sont invités à adresser leur lettre de motivation et CV, dans les meilleurs délais par mail de préférence emploi@ville-nevers.fr ou par voie postale à la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales, Place de l'Hôtel de Ville - CS 9706 - 58000 NEVERS.

Pour les titulaires de la fonction publique, joindre la copie de l'arrêté de nomination dans le grade ou le dernier arrêté d'avancement d'échelon.

Clôture des candidatures le 30 juin 2022.

Renseignements complémentaires :

La Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales – Service Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences reste à votre disposition pour tout complément d'information par mail emploi@ville-nevers.fr ou par téléphone au 03.86.68.46.42